

La FA-FP auditionnée par le groupe de travail Fonction publique de l'Assemblée nationale

Créé le 18 avril dernier à l'initiative de Mme Émilie Chalas, ce groupe de travail qui regroupe 21 député.e.s s'est donné pour mission de travailler sur les sujets abordés dans le cadre de l'initiative « Action publique 2022 ».

La délégation de la **FA-FP**, composée de Caroline Charruyer, Pascal Carrethey, Amar Ammour et Bruno Collignon, a été reçue par Mme Sophie Beaudouin-Hubiere, Messieurs Vincent Thiébaud, Eric Poulliat et Brahim Hammouche.

Au cours de cette audition qui s'est déroulée sur la base d'un questionnaire élaboré par le groupe de travail, la **FA-FP** a rappelé ses positions et propositions pour défendre l'idée d'une Fonction publique reconnue à sa juste valeur et d'un service public accessible et performant.

La contribution de la **FA-FP**, jointe à ce communiqué, a permis de répondre à l'ensemble des questions, dont certaines, reprises ci-dessous, ont suscité un débat passionné dans le contexte actuel de remise en cause de la Fonction publique par le gouvernement !

- Que pensez-vous de la **stratégie globale du gouvernement** relative à la Fonction publique ?
- Comment définiriez-vous **l'intérêt général** ?
- Qu'est-ce qui fait un.e fonctionnaire ?
- **Dans la Fonction publique territoriale**, plus particulièrement, quels sont selon vous **les principaux outils pour réguler l'augmentation et l'évolution de la masse salariale** ?
- Comment lutter contre **l'abus d'absentéisme** ?
- Que pensez-vous de la proposition visant à **rendre obligatoire la participation des employeurs publics à la prise en charge de la mutuelle** des agent.e.s public.que.s comme dans le secteur privé ? À quelles conditions ?
- **Comment mieux articuler la situation des fonctionnaires au regard de l'ouverture aux contrats** ?
- **Que pensez-vous de l'introduction d'une part de rémunération au mérite ? Ne pensez-vous pas qu'une telle mesure permettra de valoriser les compétences individuelle et collective des agent.e.s ?**
- **Comment faire en sorte que le mérite ait un impact sur la rémunération et la carrière ?**

- Quelles sont, selon vous, **les méthodes pour apporter plus de reconnaissance aux agent.e.s intermédiaires**, issu.e.s de la catégorie B ou C ? Comment leur apporter plus de compétences dans la prise d'initiatives ?
- **Quelles sont les mesures envisagées pour apporter plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique (rémunérations, postes équivalents, etc.) ?**
- Comment favoriser la **mobilité interne ou externe inter-Fonction publique** pour lutter contre l'usure au travail et redonner des perspectives de carrière aux agent.e.s ?
- Identifiez-vous des **singularités** dans les trois versants de la Fonction publique qui **nécessitent une attention particulière** ?

La **FA-FP** suivra avec attention les travaux de ce groupe de travail afin de mesurer le niveau de prise en compte de nos propositions par nos interlocutrices et interlocuteurs qui nous ont paru sensibles à nos arguments.

**Autonome, progressiste, solidaire,
à la FA un autre syndicalisme est possible !**